

Le premier ministre Jean Chrétien s'est dit heureux et enthousiaste à l'idée d'être le régisseur et le protecteur de notre libéralisme. Tel que mentionné dans le discours du Trône présenté hier, il a pris un engagement en ce sens avec ses ministres, ses sénateurs et ses députés. Je tiens d'ailleurs à répéter cette phrase du discours du Trône qui a déjà été citée: «Mes ministres mettront tout en oeuvre pour que ceux et celles qui exercent le pouvoir au nom des Canadiens fassent preuve d'intégrité, d'honnêteté et d'ouverture.»

Le premier ministre Joseph Jacques Jean Chrétien est originaire du Québec. C'est un petit gars de Shawinigan qui, inspiré par le libéralisme du très honorable Lester B. Pearson, est aussi profondément attaché au libéralisme du grand manitou, le très honorable sir Wilfrid Laurier.

Durant la campagne électorale, j'ai remarqué que M. Chrétien a cité à maintes reprises trois lignes d'un célèbre discours que sir Wilfrid Laurier avait prononcé à Québec en 1877. Voici le passage en question: «Je suis un libéral. Je suis de ceux qui croient que, partout en ce bas monde, il y a des abus à réformer, de nouveaux horizons à découvrir et de nouvelles forces à mettre en valeur.»

Honorables sénateurs, j'ai remarqué qu'on cite souvent ces trois lignes et que personne ne semble savoir ce qui les précède ou les suit. J'ai pensé le préciser aujourd'hui, dans l'espoir que de nombreux jeunes Canadiens et étudiants appliqués prennent connaissance un jour du compte rendu de nos travaux.

Sir Wilfrid Laurier a dit ceci:

Je ne reproche certainement pas à mes adversaires leurs convictions, mais je le répète, personnellement, je suis un libéral. Je suis de ceux qui croient que, partout en ce bas monde, il y a des abus à réformer, de nouveaux horizons à découvrir et de nouvelles forces à mettre en valeur. Qui plus est, le libéralisme me semble à tous les égards supérieur à l'autre principe. Le principe du libéralisme est inhérent à notre nature, à notre aspiration innée au bonheur que nous poursuivons toute notre vie durant et qui n'est jamais complètement satisfaite ici-bas. Nos âmes sont immortelles, mais nos moyens sont limités. Nous poursuivons constamment un idéal que nous ne réalisons jamais. Nous souhaitons bien faire, mais nous ne surpassons jamais. Nous n'atteignons que l'objectif que nous nous sommes donné, celui de découvrir de nouveaux horizons dont nous ne soupçonnions même pas l'existence auparavant [...] C'est justement ce trait de caractère qui fait la grandeur de l'homme, car il le condamne irrévocablement à changer, à progresser: nos moyens sont limités, mais notre nature est perfectible et notre champ d'action est infini.

Le Canada est un vaste pays qui, comme chacun le sait, est difficile à gouverner. En 1867, lorsque les Pères de la Confédération ont décidé de faire du Canada un Dominion et lorsque sir John A. Macdonald et d'autres ont adopté la devise «d'un océan à l'autre», ils ont emprunté cette expression à l'un des deux seuls psaumes attribués à Salomon, soit le psaume 72, verset 8: «Il dominera d'une mer à l'autre, et du fleuve aux extrémités de la terre.»

Tout comme la psalmodie a été source de réconfort pour les premiers moines chrétiens dans le désert, nous, libéraux, avons trouvé dans cet ensemble d'idées et de convictions un réconfort dans notre traversée du désert durant ces neuf dernières années.

Au milieu de l'adversité et de l'insécurité dont notre pays souffrait depuis neuf ans, nous avons été soutenus par notre fermeté d'âme et par la solidité des convictions que j'ai exprimées aujourd'hui. Nous avons également été soutenus par la force de notre conviction que nous finirions par siéger de nouveau de ce côté-ci.

Le premier ministre Chrétien a été appelé à exercer les fonctions de chef du Parti libéral pendant ces années de traversée du désert. Il a fait preuve de force d'âme et de dévouement en dépit de grandes épreuves personnelles et d'amers revers politiques. Comme premier ministre, il s'est montré convaincu du principe éprouvé depuis longtemps voulant que le chef soit au service des siens. «Celui qui dirige est le premier serviteur.» C'est le chef qui doit le plus servir ses semblables. Il appartient à une longue lignée de libéraux du monde politique international, dont William Wilberforce, William Ewart Gladstone, Herbert Henry Asquith, David Lloyd George, et à une longue lignée de libéraux canadiens comme George Brown, Edward Blake, sir Alexander MacKenzie, sir Wilfrid Laurier, William Lyon Mackenzie King, Louis Saint-Laurent, Lester B. Pearson, Pierre Elliott Trudeau et John Napier Turner. Nous, les sénateurs libéraux, sommes tous liés et associés à ces nobles figures.

Le premier ministre Chrétien et son ministère, goûtant maintenant l'ivresse du triomphe et avec un courage et une confiance ravivés, se présentent devant le Parlement au nom de Sa Majesté et du peuple canadien pour nous soumettre leur programme de gouvernement. Au moment où nous appuyons le plan d'action du gouvernement ainsi que son programme législatif et administratif, et au moment où nous entreprenons de mettre ce programme en oeuvre et de le traduire en lois, je crois que, de concert avec le premier ministre Chrétien, nous, les sénateurs libéraux, ne resterons pas les bras croisés.

Honorables sénateurs, voilà donc en quoi consistent notre ascendance et notre histoire. Nous ferons la preuve de notre différence en nous efforçant de restaurer la dignité dans le service public, l'humanité dans le gouvernement, la stabilité et la sécurité dans l'économie, et la confiance dans le coeur et l'esprit des gens. Honorables sénateurs, nous proposons notre programme au Sénat et invitons tous les honorables sénateurs à l'appuyer.

(Sur la motion du sénateur Lynch-Staunton, le débat est ajourné.)

LE COMITÉ DE SÉLECTION

MOTION D'INSTITUTION—SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Molgat, appuyé par l'honorable sénateur Hébert:

Que, conformément à l'article 86(1) du Règlement, les honorables sénateurs Corbin, Doyle, Hébert, Kinsella, Lewis, MacDonald (*Halifax*), Neiman, Petten et Phillips forment un comité de sélection chargé de désigner a) un sénateur qui assumera la présidence à titre de président *pro tempore*; et b) les sénateurs qui seront membres des divers comités particuliers pendant la présente session. Le comité de sélection devra faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.